

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 19 février 2024** à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 7 février 2024

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

F. Goosse

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.

Secrétariat

2. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Finances

3. Radio Chevauchoir - Octroi d'un subside non-nominatif.
4. Redevance sur la délivrance de documents administratifs.
5. Fabrique d'église - Lustin - Exercice 2024 - Modification budgétaire n°1.
6. Paroisse Protestante de Namur - Exercice 2024 - Budget.

Patrimoine

7. Devis forestier non subventionnable - SN/724/2/2024.
8. Devis forestier non subventionnable - SN/724/5/2024 - forêt résiliente 2022 - projet n°3.
9. Devis forestier non subventionnable - SN/724/6/2024.
10. Devis forestier non subventionnable - SN/724/7/2024.

Travaux

11. Demande d'accord de principe sur un avant-projet dans le cadre d'un investissement d'une infrastructure sportive - Salle de sports - Ecole de Profondeville - Approbation.
12. Mise en vente du Renault Master immatriculé RA006 - fixation des conditions.
13. Mise en vente du Tractopelle JCB - fixation des conditions.
14. Relance de la mise en vente du car scolaire IRIBUS immatriculé TYJ180 - modification du prix.
15. Relance de la mise en vente d'une lame de déneigement - modification du prix.

Huis-clos

Personnel

16. Admission à la pension de retraite à l'âge légal - Ouvrier sous statut APE.
17. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Enseignement

18. Ratification des désignations des enseignants faites par le Collège en application du décret du 6 juin 1994.

Accueil - extrascolaire

19. Désignation du personnel plaine de vacances - Communication.
20. Désignations des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Prise d'acte.